



Paris, le 6 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démissions d'élus : relativiser le phénomène n'apporte aucune solution, il faut au contraire se pencher sur ses causes

A la suite des propos tenus hier au Sénat par le ministre Christophe Béchu, qui a estimé que les 1293 démissions de maires enregistrées par le ministère depuis 2020 étaient « *des moyennes comparables* » au passé et qu'il fallait « *se méfier des chiffres* », **l'AMF souligne que ces démissions demeurent plus élevées que par le passé et révélatrices de conditions de plus en plus difficiles de l'exercice du mandat municipal.**

Le Gouvernement doit entendre que, au-delà des situations personnelles, ces démissions traduisent un découragement lié à un accroissement de la bureaucratie et des normes imposés par l'Etat, ainsi qu'à un recul de la capacité d'agir des maires et de leurs moyens en raison de la suppression par l'Etat de fiscalités locales et de la baisse des dotations en volume, et à des conditions (rémunération, droits sociaux, fonctionnement des équipes municipales) de moins en moins attractives.

Plutôt que de relativiser le phénomène, il faut se pencher sur ses causes.

L'AMF porte des propositions pour améliorer les conditions d'exercice du mandat dans le cadre de son groupe de travail dédié, et pour redonner aux maires du pouvoir et des moyens d'agir au bénéfice de leurs habitants, par une remise à plat des finances locales et une nouvelle décentralisation. Elle est à la disposition de l'Exécutif pour avancer sur ces enjeux.